



Jolivet - Coronmeuse

Février - Avril 2017

Rue Adolphe Borgnet, 9 à 4000 LIEGE ☎ : 04/2271077 / (ou 0496/643498) - IBAN : BE63 1410 5353 0508

Assemblée du comité

Notre prochaine réunion aura lieu

Le jeudi 20 avril à 20h00 !

A l'ECOLE MORINVAL rue des vigneron, n°1

Roland LEONARD

Echevin des Travaux

**nous entretiendra
des projets et des travaux
en cours dans le quartier.**

**Echanges débat
Vos remarques**



- **à venir**
 - **REPAS du printemps BILAN**
 - **PETIT MARCHE VERT 06 mai**
 - **EXCURSION 07 mai**
 - **FETE des VOISINS 20 mai**
 - **DECHETS VERTS**
 - **VIDE GRENIER 24 septembre**
- **DIVERS**

PV de la RÉUNION du 16 FÉVRIER 2017

Accueil

21 présents 2 excusés

Approbation du PV de novembre 2016

Assemblée Générale Ordinaire

Ouverture de l'A.G.O //

Bilan d'activités 2016

Bilan financier 2016 : rapport des commissaires aux comptes l'A.G.O approuve

Projets d'activités 2017

Interruption de l'A.G.O

Charte des comités de quartier de Liège

Ouverture de l'A.G.E

Assemblée Générale Extraordinaire.

Pour rappel, la charte est le résultat des discussions des conseillers communaux. Explications. Vote à main levée pour l'approbation de la charte par les participants à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Résultat : 21 mains levées. L'A.G.E approuve la charte

FIN de l'A.G.E

R.O.I Distribution aux membres présents du règlement d'ordre intérieur

Renouvellement et organisation du bureau Reprise de l'A.G.O

Des bulletins de vote sont distribués pour le renouvellement du bureau.

Les 5 membres dont les mandats sont à échéance sont réélus.

Organisation : Amélia NAVARRETE est désignée « Trésorière adjointe »

Appel aux membres présents pour devenir membres du bureau

Résultat : 4 membres se sont présentés. Julie G., Marie-Grâce M., Francesco G. et Georges B. sont intégrés à l'équipe. Bienvenue à eux.

Infos

- Le 13/02/2017, des voleurs se sont introduits dans l'école des Vignerons. Nos armoires ont été abimées, rien n'a apparemment été volé.
- Avec l'arrivée du Tram, le bus n°1 va disparaître. C'est le moment de réfléchir et demander au TEC de laisser un bus dans notre quartier.
- Les locaux de l'école de filles vont être totalement rénovés. Notre échevin Jean Pierre HUPKENS nous a promis 1 local pour nos réunions.

Divers

Eclairage plaine de jeux Jolivet / Fin juin 2017, la rue Renardi deviendra à sens unique / rue Bois l'Evêque, aucune sécurité (pas de clôture, pas de haie) entre la rue et le chemin de fer, à un certain endroit

FIN de l'A.G.O ///

RÉINVENTONS LIÈGE

Le Concept : « J'ai une idée pour ma ville » !

Déposez votre idée sur le site www.reinventonsliege.be entre le 8 mars et le 22 mai inclus.

Pour faciliter cette étape :

Je commente et partage mes idées préférées

- Découvrez les idées des autres citoyens et de la Ville de Liège
- Commentez-les sur www.reinventonsliege.be !
- Partagez-les sur les réseaux sociaux et suivez-nous !

www.facebook.com/reinventonsliege !

Je vote pour mes idées préférées

Du 1er juin au 25 juin inclus, votez pour vos idées préférées ! Vous disposerez de 5 voix maximum que vous pourrez attribuer à 5 idées différentes.

Durant l'été 2017, la Ville de Liège réalisera une **expertise technique des projets les plus soutenus**. Elle porte sur le caractère réalisable ou non de la proposition, son coût estimé et son impact éventuel sur les dépenses de fonctionnement.

En septembre 2017, vous serez informé(e)s des **projets retenus et intégrés au projet de Ville**.

Vous n'avez pas d'ordinateur ou de connexion à Internet ? Les Espaces Numériques sont à votre disposition pour vous accompagner et vous guider dans ce processus participatif !

Infos utiles

RÉINVENTONS LIÈGE

Tous renseignements utiles :

projetdeville@liege.be

www.reinventonsliege.be

Suivez-nous :

www.facebook.com/reinventonsliege

twitter.com/reinventonsLg



Source : Ville de Liège

Le RAPPORT de nos OBSERVATRICES

COMPTE-RENDU DE LA CONFERENCE DU 08/03/2017- REINVENTONS LIEGE.

1. La Ville relève 5 grandes évolutions vers lesquelles elle doit tendre.

- 1 Accroissement de la population
 - 2 Le numérique – technologie en croissance intégrée
 - 3 La créativité – l'innovation. Faire appel à l'intelligence collective
 - 4 Les inégalités en milieu urbain – le vivre ensemble
 - 5 L'inéluctable transition énergétique.
- La Ville prend Paris pour modèle et s'inspire de ses réalisations.

2. Plan projet de ville 2012 – 2022

Vision moyen – long terme.

Positif : habitants, étudiants, visiteurs. Emplois.

Négatif : taux de chômage. Revenu d'insertion.

Rappel des 12 grands travaux dont plus de 50% sont déjà réalisés ; quais sur Meuse, Théâtre, Médiacité etc...

3. Un changement de cap

Une participation massive de la population, des quartiers, des associations est souhaitée. Les projets sont à déposer sur une plateforme du 08 au 22 mai 2017. Exemples : monnaie locale (Valeureux) création de jardins collectifs, mobilité (vélos électriques et parking vélos) ligne de tram (déjà trop peu selon un membre de l'opposition, il faudrait déjà prévoir 2 lignes et le RER) des éoliennes en coopérative sur l'île Monsin, plus de panneaux solaires, le numérique, la technologie, etc...

4. Une ville ZERO déchets (Mr Marcourt)

Véhicules non admis au centre-ville, moins de pub sur les panneaux (pour la santé mentale des habitants (!)). Faire appel aux producteurs locaux. Un guichet électronique mis à disposition du public pour tous documents, renseignements, etc...

Le maître mot est : PARTICIPATION

Voir : www.reinventonsliege.be

Notre avis

On nous a présenté une ville idyllique, jeune, enthousiaste, ouverte aux nouvelles technologies mais, Liège n'étant pas Paris, a-t-elle les moyens de ses ambitions ?

Il faudra faire des choix. La mobilité, les quartiers, les coins verts, l'emploi, l'accueil des étrangers, les problèmes des personnes à mobilité réduite...

Des rencontres inspirantes sont programmées, des rendez-vous dans les quartiers sont prévus (Voir agenda sur le site). Tout Liège se mobilise.

« DE CRONMEUSE À... CORONMEUSE »

Dans le rapport précédent, nous avons abordé la période s'étendant du Moyen-âge à la fin des charbonnages des petite et grande bacnures. Voici la suite.

Enfance noire

D'après : « *Le travail des enfants dans les mines* », de Geneviève Detrez

A partir de ce moment (ouverture des charbonnages), Coronmeuse a aussi été « **lieu de souffrances** ». Quittant les champs pour la mine, des milliers d'hommes, emmenant les enfants avec eux, vont affronter le travail souterrain, ses dangers, sa violence quotidienne et ses coups de grisou qui résonnent dans le pays entier!

L'AGE MOYEN DES ENFANTS

En général, dans les houillères les enfants descendent dès l'âge de 9 ans, c'est en effet normalement la dernière limite pour accepter des enfants aux divers travaux. Mais cependant les preuves dans les relevés faits par l'administration des mines, montrent que des enfants ont commencé leur état d'ouvrier houilleur à l'âge de 6 ans et au-dessous !



Par la suite, l'arrêté royal de 1884 va alors porter à 12 ans l'âge d'admission dans les mines pour les garçons, et à 14 ans pour les filles. Grâce à cela et à l'obligation scolaire de 1914 fixée jusque l'âge de 14 ans, le nombre d'enfants dans les mines va fortement diminuer. Les jeunes adolescents vont toutefois continuer à y descendre (lire sur ce sujet, les témoignages ou récits publiés dans "les conteurs de Wallonie -tome 2 dont plusieurs auteurs (A.Delattre, Louis Gérin, Pierre Hubermont, ConTant Malva et J.L.Vandermaesen), ont travaillé au fond dès la fin de leur école primaire.

LES RAISONS QUI POUSSENT LES ENFANTS A TRAVAILLER DANS LES MINES

En général, on peut remarquer que les enfants suivent souvent leurs aînés. En effet, ils voient partir leur père, leur frère, leur oncle,... travailler dans les mines, et il leur semble naturel de faire de même.

Mais une des causes principales est que, les enfants comme leurs parents, doivent travailler pour gagner un peu d'argent, car les salaires que reçoivent les ouvriers sont beaucoup trop bas pour qu'une famille puisse vivre sans cet apport. C'est évidemment encore plus vrai lorsqu'un accident prive prématurément la famille des revenus du père. De plus les enfants dans les mines sont bons à tout faire, ce qui

est très utile pour tous les travailleurs. En effet étant donné leur petitesse, ils se glissent facilement dans les tailles étroites pour ramener le charbon abattu vers les trémies et ils se hissent également dans tous les autres endroits, où les adultes sont incapables d'aller.

Les enfants sont aussi très utiles pour approvisionner les abatteurs et les boiseurs, en bois, en outillages, en lampes de rechange, et en matériaux divers, sans oublier leur utilité à pomper l'eau des ouvrages inférieurs ; ils servent aussi

pour pousser les wagonnets remplis de charbon, au risque de se faire écraser quand, à bout de forces, ils ne peuvent plus retenir la lourde charge. Une autre raison à ne pas négliger est la « concurrence ». Celle-ci fait éprouver le besoin d'avoir une main d'œuvre peu coûteuse, ce qui pousse donc les employeurs à engager des enfants.



LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES MINES

Les conditions de travail dans les mines pour les enfants, comme pour les adultes sont très pénibles, et on n'insistera jamais assez sur l'aspect inhumain des tâches à accomplir pour tous. En effet, ils travaillent d'arrache-pied, sont exploités socialement et ont dû souvent entreprendre des luttes douloureuses pour acquérir l'ébauche d'une reconnaissance de leur travail et de leurs conditions.

Pour ce qui est des enfants, leur travail a soi-disant pour effet moins de fatigue réelle que les adultes, leur travail étant là pour leur permettre de tenir dans un état constant d'occupation. Mais c'est faux, les enfants subissent les mêmes risques



que les adultes et vivent eux aussi dans des conditions effroyables. Ils doivent se lever très tôt, ils ont à peine le temps de manger un morceau de pain que les voilà déjà partis pour la mine. Ils travaillent toute la journée dans une chaleur à peine supportable, dans des nuages de poussière noire, avec une très faible lumière, des hurlements d'ouvriers et le bruit des machines, la peur constante d'un éboulement, de percement de poches d'eau, ou encore les coups de grisou. En ce qui concerne la durée de travail journalier : celle-ci était la même pour les enfants que pour les adultes, à savoir habituellement 12h. Toutefois, après les multiples pressions ouvrières, le parlement décide le 31 décembre

1909, de limiter la durée de travail à 9h, pour ce qui est du charbonnage. Et le 1er juin 1919, la durée sera ramenée à 8h30 pour les travaux de fond, et à 8h le 1er décembre. Mais il n'y a pas de stricte limite de travail, et beaucoup d'ouvriers

dépassent la durée prescrite afin d'augmenter leur salaire, car le salaire n'est pas journalier mais à la production. Donc une plus grande production entraîne l'augmentation du salaire du mineur, qui va alors tenter de travailler toujours plus, abattre toujours plus de charbon, négligeant parfois les mesures de sécurité. Et l'enfant, qui approvisionne, nettoie, etc, doit bien suivre.

LES CONSEQUENCES

Les conséquences des descentes dans les mines sont multiples, mais le rôle le plus néfaste qu'elles jouent est sur la santé. Et surtout pour les enfants ayant un âge trop tendre. On a remarqué que les enfants de 8-9 ans ne passaient pas plus de 2-3 ans, sans être atteint de rachitisme, ou sans s'étioler ou sans encore que leur constitution fut complètement détériorée, la colonne vertébrale définitivement courbée, la capacité thoracique diminuée.

Diverses maladies sont aussi provoquées par le travail dans les mines, à savoir :

- L'ankylostomiase, qui rend le mineur de plus en plus faible malgré le nombre de forces qu'il peut prendre. Cette maladie provient du fait que des vers s'accrochent aux intestins pour sucer le sang des personnes qui en sont atteintes et qui provoquent par la suite des hémorragies anémiantes.
- Le nystagmus, qui touche les muscles de l'œil et qui est dû à l'insuffisance d'éclairage.
- La silicose, qui est due aux poussières de silice qui se fixent dans les tissus pulmonaires, diminuant peu à peu les possibilités respiratoires; la personne qui est alors atteinte de cette maladie, vit dans la peur permanente de l'asphyxie.

Suite dans le rapport de juin...

INFOS

05/02 : VISITE de l'EXPO « ZOO HUMAIN » Nous avons visité en comité l'expo organisée à la Cité Miroir. Encore un bon moment.

DECHETS VERTS 2017 cette année, la collecte se fait de 8 à 11h à côté des bulles à verres de Morinval ; les dates sont : **09/03, 11/05, 15/06, 31/08, 12/10 et 09/11.**

Renseignement utiles : pour rappel, le **Manager des Nuisances Publiques** est Monsieur Alain Lecoq, Chef de Division ☎ 04 / 238 50 21

En cas de panne d'un lampadaire sur la voirie : ORES 078/ 78.78.00

Dépannage serrurerie : 0495/329565 (demander le prix avant déplacement)

Attention : Si vous constatez une incivilité concernant la propreté, madame MARECHAL, est **l'agent chargé de l'environnement et de la propreté** dans notre quartier. Elle est à votre écoute au 04 / 3409150.



Assemblée du comité

Le jeudi 20 avril à 20h00 !
A l'ECOLE MORINVAL rue des vigneron, n°1

ORDRE du JOUR

Accueil

Roland LEONARD

Echevin des Travaux

nous entretiendra
des projets et des travaux
à venir dans le quartier.

Echange débat : nos remarques



- **Et aussi**
 - **REPAS** du printemps **BILAN**
 - **PETIT MARCHÉ VERT** 6 mai
 - **EXCURSION** 7 mai
 - **FÊTE des VOISINS** 20 mai
 - **DECHETS VERTS**
 - **VIDE GRENIER** 24 septembre
- **DIVERS**



Le Tram
L'Eco-Quartier
La rue Lamarck
Jolivet - Renardi ...

A QUOI S'ATTENDRE ?

VERRE DE L'AMITIÉ

APPEL à toutes et à tous

Rejoignez le Comité, agissons ensemble !

Editeur responsable : Alain Jacquet / 0496 64 34 98
Rue A Borgnet 9 à 4000 LIEGE

Avec le soutien de la Ville de



Ne pas jeter sur la voie publique